Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DES HAUTES PYRENEES

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES

TARBES, 22/12/2005

COMMUNIQUE DE PRESSE

LE PLAN « GRAND FROID » EST DECLENCHE DANS LE DEPARTEMENT

En raison du froid persistant dans le département et des difficultés croissantes pour le 115 à faire face à la demande d'hébergement, sur proposition de la Directrice de la DDASS, le Préfet a décidé de déclencher dès à présent le plan « Grand Froid ». Il s'agit du niveau 2 d'alerte du plan d'urgence sociale hivernal qui lui est en place depuis le mois de novembre 2005 jusqu'au 31 mars 2006 pour prendre en compte la situation des personnes à la rue.

Ce plan comprend trois niveaux d'intervention :

- Niveau 1 : mobilisation de l'ensemble des acteurs concernés
- Niveau 2 : plan « Grand Froid »
- Niveau 3 : plan « Froid Extrême »

Il prévoit l'ouverture de places d'hébergement en complément du dispositif existant. L'ensemble des services de secours et des structures d'accueil sont dès à présent en situation d'alerte.

Un dispositif d'urgence sociale aux moyens renforcés

Le dispositif d'urgence sociale qui fonctionne toute l'année compte 256 places d'hébergement, dont 95 gérées par les trois centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) de l'association Albert PEYRIGUERES et 128 gérées par le centre d'accueil des demandeurs d'asile (CADA) de l'association Pyrénées terre d'Accueil. D'autres structures complètent le dispositif : les centres communaux d'action sociale, des associations caritatives ou à vocation sociale.

Le Plan d'urgence sociale hivernal permet de renforcer cette capacité avec 65 places supplémentaires en niveau 1, dont une trentaine mises à disposition par les Centres Hospitaliers du département qui apportent de ce fait une contribution forte à ce Plan .

Le niveau 2 amène 26 places d'hébergement supplémentaires dont 18 sur Tarbes .

Une attention particulière est portée aux personnes qui refusent habituellement de rejoindre un centre d'hébergement.
Le Samu social assure une astreinte téléphonique tous les soirs jusqu'à minuit et effectue des tournées régulières de 20 heures à 22 heures entre Lourdes et Tarbes.

La Conférence départementale St Vincent de Paul et la Croix Rouge départementale ouvre chaque nuit au Point d'Eau, rue Solférino, un accueil de nuit pour les personnes qui recherchent un abri momentané : dans ce lieu, les personnes peuvent trouver de la chaleur, une boisson chaude, quelqu'un à qui parler.

Le 115, numéro d'urgence pour les personnes sans abri, dispose de moyens renforcés pour faire face à l'augmentation du nombre des appels et des signalements.

L'hiver en chiffres

Depuis le mois de Novembre et jusqu'au 15 décembre,

le Samu Social a réalisé :

- 253 interventions (169 à Lourdes et 82 à Tarbes),
- 136 acheminements vers des lieux d'hébergement,
- 113 remises de colis alimentaires et de couvertures.

Le 115 a traité 1188 appels, soit :
- parmi les appelants 520 hommes et 58 femmes,
- 607 demandes d'hébergement
- 353 orientations effectives

La vigilance est l'affaire de tous

Des consignes spécifiques sont prévues à l'attention des personnes en danger médical qui refusent leur mise à l'abri. Les personnes à leur contact doivent essayer de les convaincre; en cas d'échec elles doivent appeler le 115 qui alertera le SAMU pour apprécier la nécessité d'une hospitalisation, conformément à l'obligation d'assistance.
Dans tous les cas, il est souhaitable que la personne à l'origine du signalement demeure présente jusqu' à l'intervention des services de secours.